

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3406 Société : R.A.M.

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : S E B A A M O H A M E D A 94038

Date de naissance : 27/09/1959

Adresse : RUE 6 N° 20 lotissement Vermont CALIFORNIE CASABLANCA

Tél. : 0661582514 Total des frais engagés : 271,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

*Dr. TLEMSANI Laila
Médecine Générale
Bachkou I-Lot A-Imm.A
1er Etage -CASABLANCA*

Date de consultation : 15 JAN 2024

Nom et prénom du malade : M SE BAA MOHAMED Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Ergma Hypertension

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA Le : 07/02/2024

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
15 JAN	LUZ4	C	200 DH	Dr. TLEMSANI Laila Médecine Générale Sachkou N° 100-A-Imm 17 Tage -CSA BLANCA

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE ERAHMANI KETTANI Houda Docteur en Pharmacie 101, Bd El Hachemi El Filali Tadour California - Casablanca 08 22 52 30 51 / 06	15 07 2014	41,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)

The diagram illustrates a dental arch with numbered teeth. The upper arch (maxilla) has teeth numbered 1 through 8. The lower arch (mandible) also has teeth numbered 1 through 8. The teeth are arranged in a curve, with 1 at the midline and 8 at the lateral incisor positions. A vertical axis labeled 'H' points upwards, and a horizontal axis labeled 'D' points to the left, while 'G' is on the right.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. TLEMSANI Laïla

MÉDECINE GÉNÉRALE - ECHOGRAPHIE

Médecin Agrée par le Ministère de la Santé

- PERMIS DE CONDUIRE -

Diplômée de la faculté de Médecine de Montpellier

الدكتورة التلمساني ليلى

الطب العام - الفحص بالصدى

دكتورة معتمدة من طرف وزارة الصحة

- رخصة السيارة -

خريجة كلية الطب بمونبولي

Casablanca , le :

15 JAN 2024

LOT : 230684
PER : 08-2025
PPV : 59,00DH

Sebaa Mohamed

- Lifasid

1 applicat x 21j
A secc

12⁰⁰

Afem A Betnoval panade
1 applicat A secc

T. 71,0
PHARMACIE ERRAHMANI
KETTANI Houda
Docteur en Pharmacie
101, Bd. El Hachemi El Filali
Ex. Taddart California - Casablanca
+212 05 22 52 30 51 / 08 08 38 98 58

Dr. TLEMSANI Laïla
Médecine générale
Bachkou Lot A-Imi A7
1er Etage -CASABLANCA

ICE : 001629358000035

طريق تدارت باشكو ، عمارة 7 الطابق الأول (مقابل مسجد الهدایة) - الدار البيضاء

Route Taddart, Bachkou , Lot A7 1 er étg (en face de la mosqué Hidaya) - Casablanca

Tél : 05 22 83 92 - Gsm : 06 62 83 08 93 - E-mail : laila.tlemsani@gmail.com